Envoyé en préfecture le 17/07/2026
Reçu en préfecture le 17/07/2026
Publié le
ID : 022-200067981-20260707-DEL2026_07_255-DE

Délibération

Département des Côtes d'Armor
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION
SEANCE DU MARDI 07 JUILLET 2026

L'an deux mille vingt-six, le mardi 07 juillet, à 18 h 00, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 par renvoi de l'article L. 5211-2 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) s'est réuni le Conseil d'agglomération de Guingamp-Paimpol Agglomération.

Etaient présents les conseillers d'agglomération suivants

ANDRÉ-LANDAIS Catherine, BACHIR Anne, BATARD Guillaume, BERTRAND Jean-Yves, BEUGNET Sébastien, BILLAUX Béatrice, BINOT Marie-Christine, BONINO Emilie, BONNEAU Pascal, BOUTIER Yvon, BRICAGE Henry, BRIER Sandrine, BRISSONNEAU Alix, CADUDAL Véronique, CALLONNEC Claude, CHAPPÉ Fanny, CLEC'H Vincent , *COLLET Philippe (suppléant)*, CONNAN Gildas, CORBEL Samuel, COZLER Véronique, DANIEL Anne-Yvonne, DOYEN Virginie, DUMAIL Michel, ÉCHEVEST Yannick, ÉTRILLARD Cécile, GAUTIER Guy, GIUNTINI Jean-Pierre, GUÉNÉGOU Ludovic, GUERVILLY Olivier, HENRY Joël, HERVÉ Gildas, JOBIC Cyril, KERBAUL Etienne, KERLOGOT Yannick, KERROGUES Joanne, LE BARS Yannick, LE BÉGUEC Marilyse, LE BIHAN Christophe, *LE BRIS Hervé (suppléant)*, LE COTTON Anne, LE COUSTER Éric, LE FOLL Marie-Françoise, LE GOFF Philippe, LE GRAËT Anthony , LE GRAËT Carole, LE JANNE Claudie, LE LAY Tugdual, LE MARREC François, LE MEAUX Vincent, LE MEUR Frédéric, LE VAILLANT Gilbert, LOUIS Guillaume, LOYER Isabelle, MARCHAND Cinderella, *NABUCET Yves (suppléant)*, NOGÉ Bruno, O'CONNOR Nathalie, PAGNY Gilles, PARISCOAT Dominique, PICART Olivier, PIERRE Stéphane ; PRIGENT Christian, QUÉRÉ Yann, ROLLAND Véronique, *RAFFIN Karine (suppléante)*, SANZ Myriam, TANGUY Béatrice, TERTRAIS Isabelle, VIBERT Richard.

Conseillers d'agglomération - pouvoirs

BOUILLENNEC Rachel à LE BEGUEC Marilyse ; CORREZE Patricia à PAGNY Gilles ; LEBRETON Bruno à BONINO Emilie ; LEYOUR Pascal à CALLONNEC Claude ; LOZAC'H Claude à LE MEAUX Vincent ; MALINAS Damien à LE GOFF Philippe ; NICLOUX Marie-Christine à ETRILLARD Cécile ;

Conseillers d'agglomération - absents

CHARLES Olivier, GARREC Loïc, LARVOR Yannick, LE BLÉVENNEC Gilbert, LE GOAZIOU Anthony, LE PESSOT Damien, PINEL Clarisse, PRIGENT Jean-Paul.

Nombre de conseillers en exercice :	**85 Titulaires - 41 suppléants**
Présents	70
Procurations	07
Votants	**77**
Absents	08

Date d'envoi de la convocation : mercredi 1er juillet 2026
Secrétaire de séance Tugdual LE LAY

Envoyé en préfecture le 17/07/2026
Reçu en préfecture le 17/07/2026
Publié le
ID : 022-200067981-20260707-DEL2026_07_255-DE

Délibération

DEL2026-07-255 DÉVELOPPEMENT SOCIAL : APPEL À PROJET CONTRAT DE VILLE 2026 – ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS

Vu le courrier du Préfet du 26 septembre 2023 informant de la nouvelle géographie prioritaire de la politique de la ville et de l'entrée des quartiers de Guingamp dans le dispositif ;

Vu le contrat de Ville de Guingamp-Paimpol Agglomération voté par le Conseil municipal de Guingamp le 13 mai 2024 ;

Vu le contrat de Ville de Guingamp-Paimpol Agglomération voté par le Conseil d'agglomération le 28 mai 2024 ;

Vu le règlement d'attribution des subventions aux associations adopté le 23 novembre 2021 (DEL2021-11-221) ;

Vu le Budget Primitif 2026 adopté le 3 février 2026 qui dédie une enveloppe de 1,4 M€ pour les associations ;

Vu la délibération DEL2026-02-035 du Conseil d'agglomération du 3 février 2026 « Développement social – subventions 2026 » réservant une enveloppe de 6 000 € pour les demandes éligibles au contrat de ville ;

Considérant que sur la ville de Guingamp, ce sont trois quartiers prioritaires qui sont éligibles au contrat de ville (La Madeleine, Roudourou/Gourland et Castel Pic) ;

Considérant que Guingamp-Paimpol Agglomération exerce la compétence « Politique de la Ville » et assure le pilotage de ce Contrat de ville (animation et coordination des instances du Contrat de ville, animation des dispositifs locaux de prévention de la délinquance, et définition des programmes d'actions définis dans ces contrats) ;

Considérant que le contrat de Ville est un dispositif multipartenarial ayant pour objectif de soutenir des projets concourant à la réduction des inégalités et à la cohésion territoriale dans les quartiers prioritaires de la ville de Guingamp ;

Considérant qu'à ce titre, chaque année les services de l'État diffusent un Appel à Projets auprès des associations, et que l'Agglomération pourra apporter un soutien financier aux projets qui s'inscriraient dans les 6 thématiques suivantes : santé, habitat et cadre de vie, éducation, parentalité, tranquillité publique, emploi et développement économique ;

Considérant que ce soutien s'inscrira dans le budget de soutien à la vie associative de l'Agglomération, qui s'élève à 1,4 M€ pour 2025, en dédiant une enveloppe de 6 000 € pour les projets d'associations éligibles au contrat de ville ;

Considérant que l'attribution de subvention est conditionnée au fléchage d'une enveloppe par l'État pour le territoire ;

Considérant l'avis du COPIL sur la liste des demandes de subventions ;

Envoyé en préfecture le 17/07/2026
Reçu en préfecture le 17/07/2026
Publié le
ID : 022-200067981-20260707-DEL2026_07_255-DE

Délibération

Porteur de projet	Intitulé	Axe contrat de ville	Montant de la subvention de l'agglomération
CCAS de Guingamp	Contrat Territorial d'Accueil et d'Intégration	Education Santé Parentalité Habitat et cadre de vie	2 000 €
Forum des Savoirs, Cité des Métiers des Côtes D'Armor	Le Bus des Métiers : en route vers les métiers et l'emploi !	Emploi et développement économique Education	1 500 €
Association Beauvallon	Prév22 – séjours et chantiers	Education Emploi et formation	2 500 €
TOTAL			**6 000 €**

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré, le Conseil d'Agglomération à l'unanimité :

- Se prononce favorablement sur le soutien des 3 projets présentés et validés par le COPIL Contrat de Ville ;
- Autorise le Président ou son représentant à signer toutes les pièces afférentes à ces dossiers.

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme,
Le Président,
Vincent LE MEAUX

Guingamp-Paimpol Agglomération

Le secrétaire de séance,
Tugdual LE LAY